
Un premier bilan des publications sur la poésie populaire en Algérie depuis les origines

Ahmed-Amine DELLAÏ⁽¹⁾

Faire un bilan provisoire de la recherche sur le melhoun, à partir du poste d'observation que constitue « Poètes du melhoun du Maghreb » (Dellai, 2018), c'est questionner ce qui rend visible cette recherche, c'est-à-dire essentiellement les publications identifiées et rassemblées dans la bibliographie générale. Aussi, le questionnement portera principalement sur les conditions qui rendent possible la constitution et la transmission de ce savoir de l'époque coloniale à celle de l'indépendance du pays.

Pour la clarté de l'exposé et pour respecter l'enchaînement historique du processus de constitution du savoir sur la poésie populaire algérienne, nous avons délimité deux grandes périodes : la période coloniale et la période post-indépendance.

À l'époque coloniale

Nous devons remonter jusqu'aux débuts de la conquête française en Algérie, et de façon plus large, au Maghreb, pour relever les premières traces d'un intérêt pour la poésie populaire locale. Bien sûr, avant cette époque, de rares voyageurs comme Venture de Paradis (1894), au 18^{ème} siècle, avaient recueilli des textes, à contenu historique, le plus souvent, de la bouche même des autochtones. C'est véritablement avec l'entrée des Français que va commencer ce processus de formation d'un savoir autour de cette littérature, dite populaire ou dialectale.

La première période est celle des militaires qui se piquent de science et enregistrent dans leurs rapports les poèmes recueillis sur place.

⁽¹⁾ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

Comme nous l'écrivions dans l'introduction du « Guide bibliographique du melhoun » :

« Cette période initiale est surtout dominée par ce que l'on a appelé l'ethnographie militaire : il s'agit alors de mieux connaître cet adversaire que l'on cherche à soumettre en perçant les secrets de son esprit de résistance. Naturellement, comme on a affaire, le plus souvent à des tribus, le poète de la tribu n'est pas loin et son improvisation est complaisamment notée et parfois traduite par l'officier ou l'interprète qui en parsèmera ses rapports comme autant d'échappées sur l'épopée dont le souffle manque à ces campagnes de « pacification » sans grandeur » (Dellaï, 1996, p. 20).

Nous pouvons dater la naissance de ce mouvement de prise en charge de la poésie populaire en Algérie, en 1876, année qui correspond à la publication de la déclaration des interprètes de l'armée d'Afrique, à l'époque coloniale, et qui constitue à notre sens un véritable programme d'action¹ :

« Les interprètes se sont concertés, pour entreprendre un travail, destiné à être un véritable monument historique et littéraire. Il consiste à recueillir, sur toute la surface de l'Algérie, ces chants ou rapsodies populaires, que l'on entend journellement dans les villes et surtout sous la tente. Les indigènes arabes et kabyles ont, comme tous les peuples, leurs bardes et leurs improvisateurs. Ils chantent la guerre et l'amour avec la même verve. Les poésies du genre narratif, sur des évènements importants qui ont impressionné les imaginations, sont très-nombreuses. Les hymnes religieuses, les plaintes ou les lamentations pour célébrer la mémoire d'un mort, ne sont pas en moins grande vogue. Rien ou presque rien n'est écrit : tout cela se transmet verbalement de père en fils. Mieux que

¹ Vu son importance, nous donnons la citation dans son intégralité en dépit de sa longueur.

personne, nous sommes à même de recueillir et de traduire ces curieux documents, qui donnent une idée exacte de l'individualité d'un pays, et sont l'expression naïve du génie poétique et même des sentiments de ses habitants. Tous nos camarades ont répondu à notre appel, et notre recueil, comprenant le texte arabe ou kabyle avec une traduction littérale en français et des notes explicatives, sera publié dans la *Revue Africaine*. La provenance de chaque morceau ou fragment poétique sera indiquée avec soin, ainsi que le nom de celui qui l'aura recueilli. Ce sera en un mot une véritable œuvre de corps, à laquelle tous les interprètes auront collaboré » (Féraud, 1876, p. 401).

Alexandre Joly nous décrit, dans ce passage, les conditions de collecte de ces textes :

« L'hiver dernier, au cours de mon voyage à In-Salah – j'étais attaché à la mission Flamand- j'eus l'occasion, pendant quelques rares soirées inoccupées, de recueillir autour des feux de bivouac et de la bouche de nos goumiers, un certain nombre de chansons arabes » (Joly, 1900, p. 283).

Relevons, pour cette période, les noms de Marey, de Bussy, Daumas, Féraud, Joly, qui nous ont, tout de même, conservé quelques textes importants comme, par exemple, ces fameuses « Prédications de Hadj Aïssa sur la prise de Laghouat ».

Dans la période suivante, nous allons passer des mémoires d'officiers aux études des professeurs, car :

« Des documents témoins de la conquête, les textes des poètes vont, peu à peu, au fur et à mesure que se retire de la scène l'armée des soldats et qu'elle est remplacée par l'armée des colons, être étudiés, comme une sorte d'ornement de l'esprit pour indigène, à côté de la littérature en arabe classique » (Dellaï, 1996, p. 21).

Cette période va être incontestablement marquée, au début du 20^e siècle, par la publication de l'important ouvrage de Sonneck sur

les Chants arabes du Maghreb (Sonneck, 1902, tome 1, p. 224, 1904, tome 2, fase. 1 p. 340, fase. 2, p. 121).

L'ouvrage de Sonneck est une référence incontournable par le volume de son corpus, par sa diversité (il englobe pratiquement l'ensemble de la littérature orale du Maghreb), par le travail sur la langue (traduction et glossaire). Il est malheureusement amputé de l'étude que l'auteur, surpris par la mort, n'a pu mener à bien (Dellai, 1996, p. 21).

Signalons l'importante étude d'Alfred Bel sur un poème appartenant à la geste hilalienne². Ce début du siècle marquera aussi l'entrée en scène de Joseph Desparmet (1863-1942), qui est l'un des meilleurs analystes du phénomène littéraire et linguistique du melhoun en Algérie. L'un de ses premiers travaux, en 1904 portera sur la métrique de la poésie populaire (Desparmet, 1907, p. 166). C'est bien plus tard, en 1932, qu'il parlera du melhoun comme de « la vieille poésie nationale » et qu'il reliera cette production à la problématique identitaire et linguistique :

« Vieille, en effet, elle l'est, cette poésie si patriotiquement maghrébine. De combien de siècles ? L'histoire a négligé de nous l'apprendre. Cependant, au simple examen d'un recueil de ces chants, on se persuade qu'ils sont le fruit d'une tradition fort ancienne. Voyez le nombre de mètres qu'elle emploie, la variété de leurs combinaisons, la constance des règles qui président à ces compositions, la richesse de son vocabulaire, l'aisance de son style consacré : ne sont-ce pas là des preuves d'un long passé d'existence ? Comparez notre poésie romane du 15^{ème} siècle dont nous pouvons suivre le développement dans le temps ; quoique âgée de cinq cents ans, elle paraît enfantine par comparaison : celle-ci est bien virile. Ce qui frappe dans les chants maghrébins des maîtres, c'est la maturité de la pensée et une virtuosité adéquate de l'expression ».

² Bel Alfred, « La Djazya, chanson arabe précédée d'observations sur quelques légendes arabes et sur la geste des Beni-Hilal », *Journal Asiatique*, 9^{ème} série, tome. XIX (mars-avril 1902) p. 289-347; tome. XX (juillet-août 1902) p.169-236; et *Journal Asiatique*, 10^{ème} série, Tome. I (mars-avril 1903) p.311-366. En un seul volume, Paris, Imprimerie nationale, 1903.

Et plus loin :

« D'autre part, il n'est pas dans l'œuvre intellectuelle du pays de genre plus exactement représentatif de l'esprit indigène. Comparez-lui les pastiches de cacida des poètes savants ou les homélies banales des moralistes ou les sèches annales des historiens. [Si l'âme de l'Afrique du Nord ne s'est racontée jamais], c'est dans cette poésie populaire, où, sans contrainte et sans pose, elle chante au jour le jour ses sentiments et ses idées, ses colères et ses espérances. La collection complète de ses chants constituerait une sorte d'autobiographie du Maghreb ».

La découverte de cette production poétique populaire si enracinée dans la culture locale, va produire des réactions diverses, tant au niveau de ce que l'on peut appeler les savants, que du côté des autorités coloniales : Alexandre Joly, par exemple, à l'écoute de cette poésie va éprouver un sentiment d'étrangeté, dont il tirera des conséquences politiques immédiates, concernant la capacité du colonisé à s'ouvrir à une culture si différente de la sienne, et partant, sa capacité à être assimilé. Il écrit notamment :

« Cette petite poésie reflète très bien les goûts des Arabes nomades, goûts simples, très légitimes, étant donné le genre de vie que leur imposent le pays et le climat. Il n'est pas un seul d'entre eux qui la pourrait désavouer, et il se passera longtemps encore avant que les efforts plus ou moins sincères, et j'ajouterais même plus ou moins honnêtes, de nos assimilateurs à outrance, aient pu les leur faire perdre pour les intéresser à notre civilisation et à son histoire » (Joly, 1900, p. 290).

Le pouvoir colonial, lui, ne retiendra de cette production poétique populaire que sa charge politique et sa capacité à influencer sur l'opinion publique indigène, ce qui lui dictera une attitude de méfiance, si ce n'est plus, à l'égard des propagateurs de cette poésie. Comment en serait-il autrement, au regard des autorités, puisque même un professeur comme Desparmet ira jusqu'à considérer cette poésie comme le discours militant par excellence des musulmans d'Algérie :

« Ces genres poétiques, que les Indigènes d'ailleurs ne différencient guère, ne sont en réalité que les diverses formes d'une apologétique musulmane populaire. Le nom général, en effet, qu'ils lui donnent en témoigne : *Klam eldjedd*, paroles de l'effort, de la lutte, autrement dit : poésie agonistique ou militante. Cette polémique en vers a rendu de grands services aux Maghrébins en ranimant leurs espérances, soutenant leurs aspirations, entretenant leur personnalité ethnique dans les premières années de désarroi qui suivirent la conquête et jusqu'à la grande guerre environ, époque à laquelle la presse savante s'est trouvée organisée sur le modèle de la presse européenne et où elle est venue à la rescousse de la vieille poésie ancestrale pour mener le bon combat » (Desparmet, 1932, p. 438-43).

Devant la menace que fait peser sur les esprits indigènes, cette « apologétique musulmane populaire », il est conseillé, dans un manuel destiné aux soldats indigènes, par exemple, ce qui suit :

« Allez au café maure, il n'y a pas de mal à cela, mais choisissez le mieux fréquenté. Ne grossissez pas le nombre des ignorants qui écoutent les chanteurs arabes débiter des histoires où souvent l'on dit du mal de la France et dont on change le thème à l'approche d'un roumi » (1904, p. 127).

Le savoir colonial sur le melhoun va continuer à se constituer pratiquement durant cette période de la première moitié du 20^{ème} siècle, avec des noms comme ceux de Basset, Joly, Cour, Bel, Delphin, Guin, pour l'Algérie.

Par ailleurs, la contribution des auteurs musulmans à la formation de ce savoir, à l'intérieur du système colonial, n'est pas négligeable, et mérite d'être signalée : la publication la plus marquante venant d'un musulman, durant cette seconde période est, sans aucun doute, celle du recueil de Mohamed Qadi (287 ص.، 1928، قاضي). Sa publication, deux années avant les célébrations du centenaire de la conquête de l'Algérie, peut-être lue comme une sorte d'inventaire avant fermeture d'une culture et d'une expression littéraire en voie d'extinction progressive. Le

sentiment que cette poésie populaire est en danger de disparition est partagé par l'institution scientifique coloniale qui déclare, par la bouche du recteur de l'Université d'Alger, en 1941 :

« En outre, la majeure partie de la poésie populaire d'Algérie, en arabe dialectal, demeure inaccessible parce qu'elle n'a pas encore été recueillie par écrit et traduite en français avec toute la précision désirable. Cette poésie dialectale, si intéressante au point de vue littéraire et linguistique comme au point de vue historique et sociologique, risque de disparaître si on ne veille pas à la réunir en Corpus dans le plus bref délai » (Tahar, 2013, p. 10-11).

Comme première action concrète entreprise dans ce sens, un prix de traduction va alors être institué, à compter de cette année 1942, qui récompensera, à côté des ouvrages en arabe classique, des ouvrages portant sur les poètes populaires. Cette récompense et le soutien qu'elle apportera aux membres de l'élite cultivée musulmane qui adhéreront à cette entreprise de sauvetage de leur patrimoine, va aider à faire émerger des noms qui compteront dans l'avenir, comme ceux de Abdelkader Azza, Ahmed Tahar, Mohamed Bekhoucha, par exemple. En 1941 déjà, un appel à la constitution d'un corpus des poésies populaires est publié par Henri Pérès (Pérès, 1941, p. 111-115) qui l'accompagnera même d'une véritable feuille de route, pour les chercheurs à venir, fixant la liste des auteurs dont il s'agira de sauver en priorité les œuvres.

En définitive, c'est comme si, après avoir contribué à éveiller la curiosité et l'intérêt des autochtones pour leur propre patrimoine poétique populaire, durant toute la première période³, les savants de l'époque coloniale avaient passé en quelque sorte le relais, à partir de la seconde guerre mondiale, à leurs élèves musulmans qu'ils avaient formés⁴. Désormais, et jusqu'aux indépendances, le savoir colonial sur le melhoun

³ En 1906 déjà, Bouali Ghaouti (*mouderrès* à la grande mosquée de Sidi Bel-Abbès) se faisait aider par la « direction des affaires indigènes (dirigée alors par Aymard du Châtelet) pour publier "son Ouvrage sur la musique arabe" (كشف القناع عن آلة السماع). Dans sa lettre du 20 juin 1904, écrite en arabe, Luciani le félicitait d'avoir entrepris, sur son conseil, d'intégrer à son ouvrage Un manuscrit sur la musique et les instruments de musique chez les indigènes », la notation musicale moderne. On croit comprendre que l'ouvrage de Bouali a été composé à l'instigation de Luciani, alors directeur des Affaires indigènes.

⁴ Rappelons que Mohamed Kadi, l'auteur du fameux "الكتز المكنون في الشعر الملحون", a été l'élève d'Auguste Cour, à la Médersa de Tlemcen.

va céder la place à ses héritiers. Une école algérienne du melhoun, à dominante francophone ou bilingue, va, peu à peu, s'imposer par ses travaux.

À l'époque post-indépendance

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, comment la prise de relais entre les savants de l'époque coloniale et les lettrés musulmans s'était effectuée par le transfert du savoir accumulé sur le melhoun, dans la période initiale des précurseurs, vers leurs héritiers apparus dans la période suivante.

Entamée bien avant les indépendances, cette nouvelle accumulation va se poursuivre bien au-delà jusqu'à notre époque présente. Mais un changement de paradigme va s'opérer puisque comme nous l'écrivions dans l'introduction à notre « Guide » (Dellaï, p. 26) :

« En Algérie, la naissance d'un État populaire et socialisant va produire un malentendu populiste autour de la culture et de la poésie, populaires, au grand bénéfice des auteurs qui vont pouvoir publier un certain nombre de travaux et recueils ».

Nous pouvons citer, par exemple, le numéro de la revue *Promesses* consacré à la poésie populaire (1969)⁵, et les travaux de Bekhoucha (1970, p. 169), Hadj-Sadok (1973, p. 21-34), Belhalfaoui (1973, p. 206), Tahar (1975, p. 419), Azza (1977, p. 299), Boubakeur (1977, p. 65-71), appartenant tous à la génération formée à l'époque coloniale.

Trois de ces ouvrages vont véritablement émerger du lot à l'époque des indépendances et servir de point de départ à l'éveil d'un nouvel intérêt pour la poésie melhoun chez les jeunes générations : c'est d'abord l'ouvrage de Belhalfaoui publié chez Maspéro, et qui constitue une sorte de défense et illustration de « la poésie arabe maghrébine d'expression populaire », comme il l'appelle, faite avec passion et érudition.

C'est, ensuite, la thèse d'Ahmed Tahar, sur la métrique du melhoun qui va faire le point sur les questions de métrique soulevées déjà par Stumme (1893, tome. I, p. XL-115) et Desparmet (1904, tome III, p. 437-602), dans la période coloniale, et développer sa thèse des surlongues, en mettant au jour, ses sept mètres principaux et leurs variantes. Et c'est, enfin, l'importante thèse aussi d'Abdelkader Azza sur

⁵ *Promesses*, revue littéraire bimestrielle, éditée par le Ministère de l'Information, 4, spécial poésie populaire, novembre/décembre 1969, Alger, 135 pages (textes arabes) + 92 pages (textes français).

le poète Mestfa Benbrahim qui nous offre, pour la première fois, une étude complète sur un poète populaire avec un corpus de ses œuvres quasi exhaustif.

Dans cette phase des après-indépendances, une nouvelle classe d'arabisants issus du nouveau système d'enseignement mis en place va investir le champ de la poésie populaire, en Algérie, particulièrement, où, jusque-là, le terrain était occupé par les francophones bilingues (Tahar, Azza, Bessaïh (1976, p. 162), Belhalfaoui, Boubakeur) à quelques exceptions près (Bekhoucha, Bouali, 1995, p. 287). La formation de ces spécialistes de la littérature populaire va être prise en charge, en grande partie, par les Instituts de Culture Populaire créés à Tlemcen et à Tizi-Ouzou. Ainsi, de nombreux travaux (mémoires et thèses) seront soutenus par les étudiants en post-graduation qui, parfois, donneront lieu à des publications qui iront enrichir la bibliographie du melhoun (Megnounif, 2002, p. 254), (Zerriouh, 2001, p. 136). Jusqu'ici, pratiquement seules les régions du Nord étaient couvertes ; mais nous allons assister, peu à peu, à l'émergence de travaux sur d'autres régions d'Algérie : Sud, Hauts-Plateaux et Est. À cet effet, citons les ouvrages de Bouchiba Barka sur les poètes de la région de Béchar-Abadla, ceux de Daho Larbi sur la poésie populaire des Aurès, ceux de Choai'b Ibrahim sur Benkriou et les poètes de l'Atlas saharien, et encore d'autres travaux d'autres auteurs aussi importants que Ahmed Lamine sur les poètes de Sidi Khaled, ou le « Dictionnaire des poètes d'Oued Souf » de Laamamra et Mansouri.

Signalons, pour les auteurs étrangers, l'ouvrage en langue russe, publié à Moscou, sur « La poésie populaire algérienne » de Skorologetov. Toutefois, hors institution académique, de nombreux chercheurs indépendants et amateurs avertis, ne vont pas manquer d'apporter leur contribution à ce domaine de la poésie populaire, considéré désormais comme un patrimoine à forte charge identitaire, qu'il s'agit de sauver de la disparition. Notons, par exemple, les recueils consacrés aux grands poètes populaires, publiés par Benamar Zerhouni (محمد بن عمرو الزرهوني, 1996, ص. 826), ainsi que les ouvrages de Abdelkader Bendamache, de Mohamed Touzout (محمد توزوت, 2007, ص. 208), de Halim Toubal qui, le premier en Algérie, a rédigé un « Dictionnaire de la langue des poètes de melhoun », sans oublier, bien évidemment, les contributions de Soheil Dib (Dib, 1987, p. 157) où, dépassant l'aspect strictement patrimonial et documentaire des publications d'anthologies, un véritable questionnement se met en place autour d'une « poétique du dialectal ».

Conclusion

Dans ce survol rapide des publications sur la poésie populaire algérienne (melhoun) depuis l'époque coloniale –écrits successifs dont l'accumulation préfigure la constitution d'un véritable savoir sur ce melhoun-, nous avons, d'abord, identifié les premiers jalons posés par les interprètes militaires de la première époque de la conquête coloniale. Par la suite, nous avons montré que certains de ces interprètes militaires, après leur reconversion dans des carrières académiques, vont continuer à enrichir la bibliographie du melhoun d'une manière notable, tout en contribuant à la formation d'une nouvelle génération, celle des élites autochtones bilingues à qui ils passent le relais.

Nous avons montré aussi la place de l'institution académique coloniale dans la sensibilisation de ces élites à l'urgence de la prise en charge de « la poésie dialectale » de l'Algérie.

Ainsi, formée et sensibilisée, cette classe de professeurs algériens bilingues, va s'illustrer, après l'indépendance notamment, par des contributions d'une grande qualité et ce, jusqu'à l'émergence de la nouvelle génération des arabophones qui vont peu à peu, et à la faveur de la réhabilitation des littératures populaires dans le cursus universitaire, occuper définitivement le terrain.

Enfin, nous n'avons pas omis de signaler, qu'à côté de ces auteurs et chercheurs de formation académique, il existe un nombre important de contributeurs et de chercheurs indépendants, dont l'apport est loin d'être négligeable dans l'enrichissement du domaine du melhoun.

Bibliographie

Azza, A. (1979). *Mestfa Ben Brahim, barde de l'Oranais et chanteur des Beni'Amer*. Alger : SNED.

Bel, A. (1903). La Djazya, chanson arabe précédée d'observations sur quelques légendes arabes et sur la geste des Beni-Hilal. *Journal Asiatique*, 9^{ème} série, tome XIX (mars-avril 1902), p. 289-347; tome XX (juillet-août 1902) p. 169-236 et in *Journal Asiatique*, 10^{ème} série, Tome I (mars-avril 1903) p. 311- 366. En un seul volume, Paris : Imprimerie nationale.

Belhalfaoui, M. (1973). *La poésie arabe maghrébine d'expression populaire*. Texte arabe et traduction française, domaine maghrébin, collection dirigée par A. Memmi, F. Maspéro. Paris.

Bessaïh, B. (1976). *Etendard interdit, poèmes de guerre et d'amour de Mohamed Belkheir*. Recueillis, présentés et traduits, la bibliothèque arabe. Paris : Sindbad.

Boubakeur, H. (janvier 1977). La poésie algérienne de langue arabe populaire : ses thèmes généraux et son rôle dans la vie quotidienne. *Revue d'Histoire maghrébine*, (7-8).

Dellai, A.-A. (1996). *Guide bibliographique du melhoun, Maghreb : 1834-1996*. Paris : L'Harmattan.

Dellai, A.-A. (2018). *Poètes du melhoun du Maghreb*. Dictionnaire bibliographique. CRASC, 4 volumes.

Desparmet, J. (1904). La poésie arabe actuelle à Blida et sa métrique. *Actes du XIV^{ème} Congrès International des Orientalistes*, tome III, 1^{ère} partie, 437-602. Le même, Paris : chez Leroux, 1907.

Desparmet, J. (1932). Les réactions nationalitaires en Algérie. Chapitre II : La vieille poésie nationale. *Bulletin de la société de Géographie d'Alger*, 132.

Dib, M.-S. (1987). *Anthologie de la poésie populaire algérienne d'expression arabe*. Paris : L'Harmattan.

Dib, M.-S. (2007). *La poésie populaire algérienne, Livre premier : l'œuvre de Ahmed Bentriki*. Alger : Éditions ANEP.

Dib, M.-S. (2007). *Pour une poétique du dialectal maghrébin*. Éditions ANEP, p. 104.

Dib, M.-S. (2010). *Le trésor enfoui du malhûn*, anthologie de la poésie populaire algérienne. Alger : Editions ANEP.

Féraud, L. Ch. (1876). *Les interprètes de l'Armée d'Afrique*. Alger : A. Jourdan libraire-éditeur.

Hadj-Sadok, M. (1973). La guerre 1939-1940 selon un soldat-poète algérien. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, (15-16).

Henri, P. (1941). Bibliographie, pour un Corpus des Poésies populaires de l'Algérie. Alger : *Bulletin des Études Arabes*, 4, sept-oct.

Joly, A. (1900). Remarques sur la poésie moderne chez les nomades algériens. *Revue Africaine*, tome 44.

Leçons variées pour l'éducation des gradés indigènes des tirailleurs algériens. Blida, 1904.

Promesses, revue littéraire bimestrielle, éditée par le Ministère de l'Information, n°4, « spécial poésie populaire », novembre/décembre 1969, Alger, 135 pages (textes arabes) + 92 pages (textes français).

Sonneck, C. (1902). *Chants arabes du Maghreb*. Étude sur le dialecte et la poésie populaire de l'Afrique du Nord, librairie Orientale et Américaine, Paris : E. Guilmoto éd. tome I, p. 224 ; tome II, 1904, fasc.1, p. 340 et fasc.2.

Stumme, H. (1893). *Tunisische Marchen und Gedichte*. Tome 1, Leipzig.

Tahar, A. (1975). *La poésie populaire algérienne (melhoun), rythme, mètres et formes*. Publications de la Bibliothèque Nationale, littérature populaire 1. Alger : SNED.

Tahar, A. (2013). *Benguennoun, poète populaire de la plaine de Ghriss*, présenté par Ahmed-Amine Dellaï. CRASC.

Venture de Paradis, J- M. (1894). Un chant algérien du XVIII^{ème} siècle. *Revue Africaine*, (38), p. 325-345.

توزوت محمد، (جويلية، 2007). الساقية الخمرية. البليدة، الجزائر: قصر الكتاب.

توزوت محمد، (2007). من بستان الملحون. البليدة، الجزائر: قصر الكتاب.

ديوان الشيخ التلمساني بومدين بن سهلة، (2001). شعر ملحون. الجزائر: المؤسسة الوطنية للاتصال النشر والاشهار .

ديوان الشيخ الخالدي عبد القادر، (2003). شعر ملحون. الطبعة الأولى، الجزائر: المؤسسة الوطنية للاتصال النشر والاشهار .

الزرهوني محمد بن عمرو، (2008). كتّاش السّي إدريس بن رحّال أشعار من الموزون والملحون. الجزائر: إصدارات المؤسسة الوطنية للفنون المطبعية.

الزرهوني محمد بن عمرو وحشلاف محمد الحبيب، (2000). من وحي الألم، شعر ملحون. الجزائر: منشورات المؤسسة الوطنية للاتصال النشر والاشهار.

زريوح عبد الحق، (2001). ديوان أحمد بن التريكي، الملقب ابن زنقلي. تلمسان: نشر ابن خلدون.

زريوح عبد الحق، (2008). دراسات في الشعر الملحون الجزائري. مع قصائد مختارة غير منشورة، وهران دار الغرب للنشر والتوزيع.

زريوح عبد الحق، (2003). الخصائص الشكلية للشعر الملحون الصوفي في شمال الغرب الجزائري (1871-1954). الجزائر: منشورات مخر عادات وأشكال التعبير الشعبي. دار الغرب.

عزة عبد القادر، بن ابراهيم مصطفى، (1977). شاعر بني عامر، ومدّاح القبائل الوهرانية. الجزائر: الشركة الوطنية للنشر.

قاضي محمد، (1928). الكنز المكنون في الشعر الملحون. الجزائر: المطبعة الثعالبية، أعاد نشره مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، وهران : كراسك CRASC، 2007، ص. 287، باقتراح وتقديم أحمد أمين دلّاي.

الزرهوني محمد بن عمرو، (1996). ديوان الشيخ الزرهوني قدور بن عشور. شعر من نوع الرجل والملحون. جمع وتحقيق واعداد، إصدارات المكتبة الوطنية الجزائرية، "الأدب الشعبي" 2.

مقنونيف شعيب، (2002). ديوان أبي مدين بن سهلة، وهران. وهران: دار الغرب.